

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

SÉANCE  
ORDINAIRE  
4 OCTOBRE  
2021

### ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2021**
4. **Suivi des séances précédentes**
5. **Trésorerie**
  - 5.1 Liste sélective des prélèvements automatiques, des dépôts directs et des chèques
  - 5.2 État des comptes
6. **Correspondance**
7. **Période de questions**
8. **Administration, finances et communication**
  - 8.1 Engagement financier 2022 – Bibliothèque
9. **Sécurité publique et hygiène du milieu**

Aucun item
10. **Urbanisme et aménagement**
  - 10.1 Demande d'autorisation pour la propriété sise au 627-631, rue Notre-Dame (lot 5361999), afin d'installer un module d'enseignes en cour avant soumis au *règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01*
11. **Développement économique**

Aucun item
12. **Loisirs, santé et bien-être**
  - 12.1 Mandat pour la pose des toitures des pavillons au Parc Chamberland
  - 12.2 Autorisation des travaux sur le panneau électrique de l'église dans l'objectif d'électrification du marché de Noël, organisé par le Comité des loisirs de Montebello inc.
  - 12.3 Soutien financier au Comité des loisirs de Montebello inc. pour les activités à venir
13. **Transport et voirie**

Aucun item
14. **Culture et patrimoine**

Aucun item
15. **Comités du Marché de la gare et Village fleuri**

Aucun item
16. **Nouveaux items**
  - 16.1 Soutien financier 2021-2022 au Club Quad Petite-Nation
17. **Période de questions**
18. **Certificat de crédit**
19. **Levée de la séance**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

SÉANCE  
ORDINAIRE  
4 OCTOBRE  
2021

### PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Montebello, tenue le **4 octobre 2021 à 19 h 30** à la salle du conseil sise au 543, rue Notre-Dame, Montebello (église) et à laquelle sont présents Madame la conseillère et Messieurs les conseillers:

Pierre Bertrand                      Ginette Juteau                                      Dean Johnstone  
John Huneault                      Jean-Christophe Chartrand-Gauthier

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Martin Deschênes.

Monsieur Nicolas Le Mat, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Monsieur le conseiller Dean Johnstone est présent par visioconférence.

Aucune personne dans l'assistance.

#### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Martin Deschênes, souhaite la bienvenue aux membres présents.

**2.**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-251**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**3.**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-252**

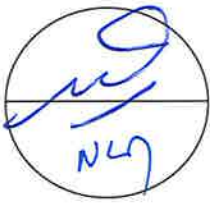
##### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2021**

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2021.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

### **4. Suivi des séances précédentes**

Un tableau résumé des résolutions adoptées est déposé aux membres du conseil pour analyse.

### **5. Trésorerie**

#### **5.1**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-253**

#### **Liste sélective des prélèvements automatiques, des dépôts directs et des chèques**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de septembre 2021.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

QUE le prélèvement automatique numéro 565 du mois d'août au montant de 128,40 \$ ainsi que les prélèvements automatiques numéros 566 à 602 au montant de 48 944,53 \$ pour un total de 49 072,93 \$, les dépôts directs numéros 229 à 238 au montant de 31 151,84 \$ et les chèques numéros 6559 à 6615 au montant de 220 050,88 \$ du mois de septembre 2021 totalisant un montant de 300 275,65 \$ soient approuvés.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **5.2**

#### **État des comptes**

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élu(e)s pour analyse.

### **6. Correspondance**

Une liste de correspondances du mois de septembre 2021 est déposée aux élu(e)s.

### **7. Période de questions à 19 h 40**

Aucune personne dans l'assistance.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

### 8. Administration, finances et communication

#### 8.1

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-254**

##### Engagement financier 2022 – Bibliothèque

CONSIDÉRANT la préparation du budget 2022.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Montebello autorisent le paiement de 4,96 \$ per capita, représentant un montant de 4,46 \$ pour la cotisation annuelle et un montant de 0,50 \$ pour la cotisation spéciale, à cela s'ajoute un montant de 60 \$ pour la connexion à Symphony (lien internet) pour un total de 4 905,92 \$, taxes en sus.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

### 9. Sécurité publique et hygiène du milieu

Aucun item

### 10. Urbanisme et aménagement

#### 10.1

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-255**

##### **Demande d'autorisation pour la propriété sise au 627-631, rue Notre-Dame (lot 5361999), afin d'installer un module d'enseignes en cour avant soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour la propriété sise au 627-631, rue Notre-Dame (lot 5361999), afin d'installer un module d'enseignes en cour avant soumis au *règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01*;

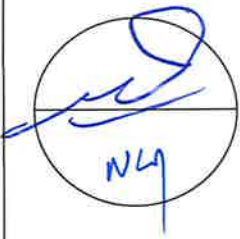
CONSIDÉRANT que ladite propriété se situe dans la zone commerciale 3-C du *règlement de zonage numéro Z-17-01*;

CONSIDÉRANT que la propriété a une cour avant donnant sur la rue principale (route 148);

CONSIDÉRANT que le *règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01* s'applique;

CONSIDÉRANT les documents soumis avec la demande;

CONSIDÉRANT l'intégration du projet avec le milieu bâti;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

CONSIDÉRANT la recommandation numéro 20210930-01 de l'assemblée électronique du Comité consultatif d'urbanisme tenue du 27 au 30 septembre 2021.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

QUE ce conseil accepte la demande d'autorisation pour la propriété sise au 627-631, rue Notre-Dame (lot 5361999), afin d'installer un module d'enseignes en cour avant soumis au *règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01*.

QUE le conseil mandate l'inspectrice en bâtiment et en environnement à transmettre la réponse au(x) demandeur(s).

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **11. Développement économique**

Aucun item

### **12. Loisirs, santé et bien-être**

12.1

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-256**

##### **Mandat pour la pose des toitures des pavillons au Parc Chamberland**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2021-04-080 concernant le mandat à Les Entreprises A.J Dupuis (12169223 Canada Inc.) pour la construction de pavillons au Parc Chamberland;

CONSIDÉRANT la correspondance envoyée à Les Entreprises A.J Dupuis concernant le solde impayé au montant de 3 363,01 \$ pour la pose des toitures;

CONSIDÉRANT la situation hors de contrôle du constructeur A.J Dupuis;

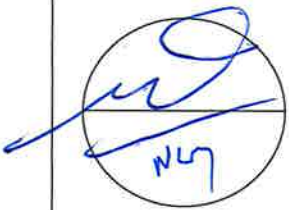
CONSIDÉRANT l'offre de Robin Leblanc pour un montant de 5 000 \$, taxes en sus, pour la pose des toitures des pavillons, et ce, avant le 31 octobre 2021.

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Juteau

QUE ce conseil accepte l'offre de Robin Leblanc pour la pose des toitures des pavillons dans le Parc Chamberland pour un montant de 5 000 \$, taxes en sus.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

12.2

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-257**

#### **Autorisation des travaux sur le panneau électrique de l'église dans l'objectif d'électrification du marché de Noël, organisé par le Comité des loisirs de Montebello inc.**

CONSIDÉRANT que le Comité des loisirs de Montebello inc. doit obtenir la confirmation que la Municipalité effectuera des travaux électriques à l'église afin de permettre la tenue du marché de Noël.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Christophe Chartrand-Gauthier

QUE ce conseil autorise le Comité des loisirs de Montebello inc. à utiliser le circuit électrique de l'église dans le cadre du marché de Noël.

QUE ce conseil autorise que des travaux soient effectués sur le panneau électrique de l'église dans l'objectif d'électrification du marché de Noël, organisé par le Comité des loisirs de Montebello.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

12.3

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-258**

#### **Soutien financier au Comité des loisirs de Montebello inc. pour les activités à venir**

CONSIDÉRANT la demande du Comité des loisirs afin d'obtenir un soutien financier pour l'organisation des activités à venir;

CONSIDÉRANT qu'en raison de la COVID-19, la Municipalité n'a pas versé au Comité des loisirs l'aide financière annuelle puisque les directives des instances gouvernementales ne permettaient pas l'organisation d'événements.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE ce conseil accepte de verser la somme de 7 750 \$ au Comité des loisirs de Montebello inc. pour l'organisation des activités à venir réparties comme suit :

- > **Halloween** : 250 \$
- > **Noël des enfants** : 2 500 \$
- > **Carnaval 2022** : 5 000 \$

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

### 13. Transport et voirie

Aucun item

### 14. Culture et patrimoine

Aucun item

### 15. Comités du Marché de la gare et Village fleuri

Aucun item

### 16. Nouveaux items

16.1

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-259**

##### **Soutien financier 2021-2022 au Club Quad Petite-Nation**

CONSIDÉRANT la demande en date du 24 septembre 2021 du Club Quad Petite-Nation afin d'obtenir le soutien financier de la Municipalité pour l'entretien et le déneigement des sentiers en plus des diverses réparations desdits sentiers.

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE ce conseil accepte de verser une somme de 150 \$ pour le compte de Club Quad Petite-Nation.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

17.

##### **Période de questions à 19 h 45**

Aucune personne dans l'assistance.

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Montebello**

18.

**Certificat de crédit**

Je, soussigné, Nicolas Le Mat, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.



Nicolas Le Mat  
Directeur général et secrétaire-trésorier

19.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-10-260**

**Levée de la séance à 19 h 46**

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE la séance soit levée.

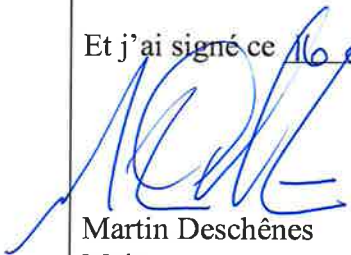
Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

« Je soussigné, Martin Deschênes, Maire de la Municipalité de Montebello atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* »

Et j'ai signé ce 16 décembre 2021



Martin Deschênes  
Maire



Nicolas Le Mat  
Directeur général et secrétaire-trésorier